



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

263 rue de Paris – case 426 – 93514 MONTREUIL CEDEX – Tél. 01 55 82 85 74
Fax 01 48 51 99 07/01 48 18 81 52 Site Internet : <http://www.filpac-cgt.fr>

Monsieur le Président,

Les destructions de titres, d'édition et d'emploi se sont accélérées dans toutes les formes de presse ces dernières années.

Au nom d'une course effrénée au numérique, pas un groupe, pas un secteur de la presse qui ne procèdent massivement à des licenciements, départs volontaires ou ruptures conventionnelles sur fond de nouvelles concentrations. Les conventions collectives de la presse sont contournées et en guise de dialogue social de branche tout est renvoyé dans le cadre étroit de l'entreprise. Dans ce cadre, il ne s'agit le plus souvent que de soumettre sans débat ni modification les plans sociaux et autres plans de départs réputés volontaires aux IRP.

Pour autant, les questions afférant à l'information démocratique, indépendante et pluraliste n'ont pas reçu de réponses avec le Net, qui les a au contraire amplifiées et démultipliées. Et le fameux modèle économique dont il est dit qu'il est tant recherché existe bien, sauf qu'il est de l'ordre de l'économie mondialisée, dominée par les géants du net. Les investissements massifs et la dictature financière que ce modèle impose ne laissent que peu d'espoir de survie aux sociétés d'information en général et en particulier à celles de la presse écrite.

Pour la Filpac CGT, la sauvegarde de la presse d'information générale, quels qu'en soient ses supports de diffusion, doit de toute urgence bénéficier d'une négociation nationale sur tous ses aspects, moyens rédactionnels, industriels, de distribution, qualifications requises, emplois stables et salaires décents, le tout devant déboucher sur une loi fondamentale au service de l'information et ses salariés.

Après avoir élaboré avec nos syndicats une plate-forme de revendications, nous vous sollicitons pour une entrevue au cours de laquelle notre délégation, conduite par la Fédération, souhaite examiner avec les quatre organisations patronales, les conditions dans lesquelles un dialogue social de branche pourrait être restauré.

Ce que nous vous proposons de débattre lors de notre rencontre :

Le gel des licenciements sous toutes ses formes comme mesure de sauvegarde immédiate de la presse d'information.

Les investissements, à l'opposé d'être captés par le tout-numérique, doivent obéir à un plan de filière. La promotion de la presse imprimée doit également être assurée, tant par les moyens éditoriaux pour garantir la qualité du traitement de l'information que par les moyens industriels (impression, distribution).

A ce titre, les syndicats de la Filpac CGT confirment leur revendication d'un réseau national d'impression au service de l'information, chargé de fabriquer toutes les publications bénéficiant des aides publiques.

Les syndicats de la Filpac CGT revendiquent de manière indissociable un réseau universel de distribution avec délégation de service public, reprenant et développant le principe coopératif énoncé par la loi Bichet concernant la péréquation des coûts.

Dans l'attente d'une date de réunion que nous souhaiterions d'ici à la fin mai, recevez Monsieur le président, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Peyrade, secrétaire général